



Vaudoise TrendValor 20

Performance, garantie et sérénité

Dans un environnement toujours marqué par des taux d'intérêts bas et teinté d'incertitudes sur les marchés financiers, Vaudoise TrendValor 20 vous propose une solution d'assurance alliant sécurité et perspectives de rendement intéressantes.

De belles perspectives de rendement

Vaudoise TrendValor 20, c'est un investissement unique pour une durée fixe de 10 ans. Ainsi, vous connaissez immédiatement le montant garanti qui vous sera versé en cas de vie à l'échéance de votre contrat.

Vaudoise TrendValor 20, c'est aussi un potentiel de gain attrayant, car vous bénéficiez de la performance moyenne de l'indice SMI (Swiss Market Index[®]), l'indice boursier des actions de grande capitalisation du marché suisse. En cas de vie à l'échéance de votre contrat, la prestation garantie est versée, à laquelle s'ajoute la performance moyenne au-dessus du minimum de 5%. En d'autres termes, si le SMI performe en moyenne sur les dix ans:

- En dessous du minimum de 5%, vous recevez la prestation garantie en cas de vie
- Entre 5% et 45%, par exemple de 25%, nous vous offrons la prestation garantie en cas de vie et la performance au-dessus du minimum, soit un gain de 20% sur la prime d'investissement (prime unique moins risque et frais)
- De plus de 45%, nous vous offrons la prestation garantie en cas de vie et la performance maximum, soit un gain de 40% sur la prime d'investissement en cas de vie (prime unique moins risque et frais)

Offre limitée

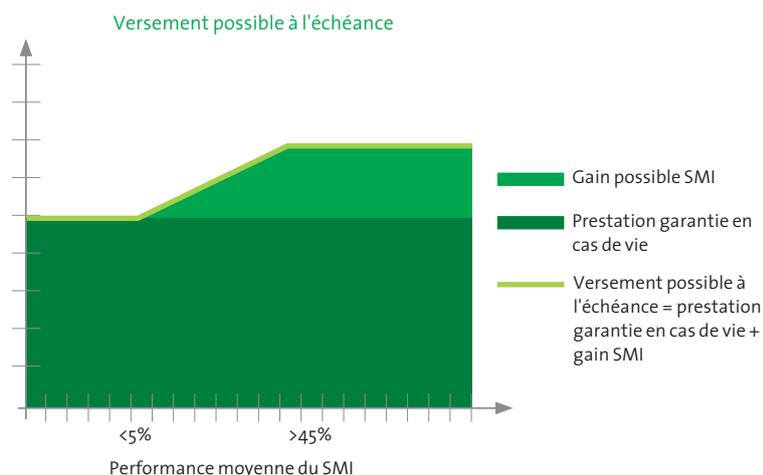
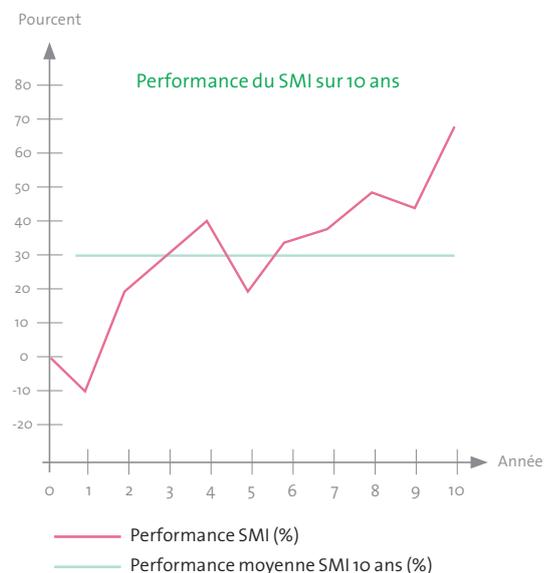
Disponible du 1^{er} septembre au 22 octobre 2021

Le volume de souscription est limité alors n'attendez pas si vous souhaitez profiter de cette offre!

Vos avantages

- Perspectives de rendement intéressantes
- Prestations garanties à l'échéance et en cas de décès par la Vaudoise
- Avantage fiscal, privilège successoral et privilège en cas de faillite
- Pas de questionnaire médical jusqu'à CHF 150'000.–
- Libre choix des bénéficiaires en cas de décès
- Droit de timbre fédéral 2.5% offert par la Vaudoise

Evolution de votre investissement



La sécurité pour vos proches

Vaudoise TrendValor 20, c'est également un capital-décès minimum garanti, pour votre sérénité et celle de vos proches. Vous bénéficiez du privilège successorale: le montant du capital-décès est versé directement aux bénéficiaires, même si la succession est répudiée.

Si votre conjoint, votre partenaire enregistré ou vos enfants sont désignés comme bénéficiaires, le droit à l'assurance ne peut ni être saisi, ni tomber dans la masse en faillite.

De réels avantages fiscaux

Vaudoise TrendValor 20 est reconnu fiscalement comme un investissement de prévoyance (pilier 3b) si vous avez plus de 50 ans révolus et moins de 66 ans à la conclusion du contrat.

Vous bénéficiez en outre de l'exonération de l'impôt sur le revenu si votre contrat a une durée de 10 ans et que vous avez plus de 60 ans au moment du versement du capital.

Exemple de calcul (pour un homme de 50 ans)

Prime unique (Droit de timbre fédéral de 2.5% offert par la Vaudoise)	CHF 100'000.-
Prestation garantie par la Vaudoise	
Capital-décès	CHF 96'045.-
Prestation garantie en cas de vie à l'échéance du contrat	CHF 91'765.-
Versement possible à l'échéance	
Performance annuelle du SMI	
Défavorable (0.5% p.a.) - minimum	CHF 91'765.-
Médian (4.0% p.a.)	CHF 110'654.-
Favorable (7.5% p.a.) - maximum	CHF 129'803.-

Conditions cadres

- Délai de souscription: du 1^{er} septembre au 22 octobre 2021
- Âge de la personne assurée: de 12 à 70 ans
- Prime unique minimale: CHF 15'000.-
- Durée du contrat: 10 ans
- Devise: CHF
- Rachat: possible en tout temps
- Prêt sur police: possible en tout temps

Le SMI, «Swiss Market Index», est la propriété intellectuelle (y compris les marques déposées) de SIX Swiss Exchange AG, Zurich, Suisse («SIX Swiss Exchange») et/ou de ses concédants de licence («concedants de licence») et son utilisation se fait sous licence. TrendValor 20 n'est ni sponsorisé, ni promu, ni distribué, ni soutenu de toute autre manière par SIX Swiss Exchange et/ou ses concédants de licence, et SIX Swiss Exchange et ses concédants de licence ne donnent aucune garantie et excluent toute responsabilité (par négligence ou autrement) à cet égard, de manière générale ou spécifique, en rapport avec toute erreur, omission ou interruption dans le SMI ou ses données. Cette mention n'a aucune influence sur la garantie offerte par la Vaudoise à l'échéance du contrat.

Ce flyer est fourni à titre purement informatif et ne constitue pas une offre ou proposition d'assurance. Les conditions générales d'assurance (CGA) de VAUDOISE VIE, Compagnie d'assurances SA, en lien avec TrendValor 20, une assurance sur la vie à prime unique liée à un indice, sont déterminantes. Si les informations contenues dans ce flyer divergent des CGA, ce sont ces dernières qui font foi.